



Horizon 7

Bulletin d'information pour les personnes migrantes à Genève

Après le 9 février

L'acceptation le 9 février dernier de l'initiative UDC a suscité consternation et inquiétude. Actuellement, les dispositions juridiques ne sont pas modifiées pour les ressortissant-e-s de l'Union Européenne et leur famille mais des changements sont à prévoir. Le Centre de Contact recommande donc aux citoyens et citoyennes de ces pays de faire valoir leurs droits rapidement, que ce soit pour obtenir un permis de travail ou un regroupement familial. Ceci est valable indépendamment de la nationalité des membres de leur famille (sauf pour la Croatie car l'Accord sur la libre circulation ne s'applique pas à cet État).

Enfants de 0 à 4 ans

3 lieux gratuits et sans inscription où rencontrer d'autres parents avec leurs enfants ainsi que des spécialistes de la petite enfance :

Cerf-Volant Bd Carl-Vogt 82
lundi à vendredi 14.30-18.30
mardi et jeudi 09.00-12.00
samedi 14.00-18.00

Espace parents-enfants
rue du Temple 10
lundi, mardi, jeudi 10.00-13.30
mercredi 10.00-16.00

UPA ch. de Surinam 7
lundi + jeudi 09.00-11.30

CCSI

Route des Acacias 25
022/304.48.60

08.30-11.30 mardi à vendredi
13.30-16.30 lundi à mercredi

Si vous avez rendez-vous en dehors de ces heures, merci de patienter dans le hall, on viendra vous chercher.

Une contribution de 50. - par année est demandée pour le suivi de votre dossier (à négocier en cas de difficultés financières). Cette participation est indispensable pour le CCSI car notre subvention ne couvre pas nos frais. D'avance un très grand merci !

Important : Veuillez nous avertir si vous quittez la Suisse ou le Canton de Genève, ainsi que si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone.

Campagne nationale

Entre 90'000 et 200'000 personnes sans autorisation de séjour (parfois également appelées *sans-papiers*) vivent en Suisse. Environ la moitié d'entre elles, des femmes pour la plupart, travaillent

dans l'économie domestique et prennent en charge des enfants, des personnes âgées et/ou dépendantes. Leurs conditions de travail sont bien souvent très précaires. Leur travail est cependant indispensable au fonctionnement de la société car il manque de personnel pour travailler dans ce secteur.

La campagne nationale *Aucune employée de maison n'est illégale* s'engage pour que leurs conditions de travail et de vie soient améliorées. Ainsi, une pétition munie de 21'875 signatures a été remise au Conseil Fédéral en mars dernier. Elle réclame des autorisations de séjour pour les employées de maison sans statut légal, ainsi que leur protection sociale et l'accès aux prud'hommes sans risque d'expulsion. Toujours dans ce cadre, une exposition sera à l'affiche des Cinémas du Grütli durant le festival de film organisé par le CCSI (page 3).

La campagne, qui s'achève en décembre 2014, aura eu le mérite de souligner l'importance du secteur de l'économie domestique et les conditions de travail qui y prévalent. Plus d'informations, articles, vidéos, événements, prises de position sous www.aemni.ch



1974

Le Centre de Contact

40 années d'utopie... et d'engagement

Dans les années septante, la Suisse est agitée par les initiatives Schwarzenbach, qui entendent limiter drastiquement la migration. Des dizaines de milliers d'immigré-e-s redoutent de devoir quitter le pays. Les propos xénophobes abondent : la Suisse serait menacée dans son identité, surpeuplée par des étrangères et étrangers incapables de s'intégrer. Au milieu de ces discours alarmistes et dénigrants, d'autres voix veulent se faire entendre. Non, la migration n'est pas un péril pour la Suisse, elle contribue au contraire à l'incroyable essor économique. Les hommes et les femmes venu-e-s y travaillent construisent routes, immeubles, renommée scientifique et prospérité. Surtout, ces personnes amènent avec eux une part du monde, apportant au petit pays alpin nouveauté, différence, souffle, énergie, horizon.

Le Centre Social Protestant mandate Berthier Perregaux pour analyser la situation des migrant-e-s. Les étrangères et étrangers n'ont pas le droit de prendre la parole en public ; il n'est pas aisé de relayer leurs revendications ; les occasions de

vraies rencontres avec la population suisse sont rares. Au-delà d'un appui individuel, une action plus collective est souhaitée par les associations des trois principales communautés étrangères de Genève. La création en 1974 du CCSI est une réponse à ces constats. Grâce à cette structure, les associations de migrant-e-s pourront disposer de locaux, mieux collaborer, exprimer leurs opinions dans l'espace public, tisser davantage de liens avec les Suisses et leurs représentant-e-s politiques.

À côté de ce volet collectif, le CCSI propose une aide très concrète : dans le parcours d'obstacles juridique auquel sont confronté-e-s étrangères et étrangers, il renseigne sur les conditions nécessaires pour obtenir un permis ou un regroupement familial, aide dans les démarches administratives, rédige des recours en cas de décision négative des autorités, etc. Au fil des ans, grâce à l'octroi de subventions publiques, les permanences s'étoffent. Le CCSI peut désormais conseiller les migrant-e-s invalides dans leurs démarches auprès des assurances, ou aider les familles sans permis de séjour à faire valoir leurs droits.

Pendant des années, le CCSI et ses partenaires se battent pour que les enfants sans papiers soient scolarisés – le Centre de Contact ouvre même une école clandestine pour eux ! En 1991, la partie est gagnée : les autorités genevoises acceptent d'intégrer ces enfants à l'école publique. Le CCSI persévère et obtient pour eux le droit de s'affilier à l'assurance-maladie ainsi que de bénéficier d'un subside, de même que l'accès aux activités parascolaires et aux cantines.

Le CCSI, ce sont 40 ans de convictions. Conviction que chacun-e a droit aux mêmes opportunités quel que soit son lieu de naissance. Conviction que la diversité est une chance, que la migration est pour notre pays une richesse humaine extraordinaire. Si le 9 février 2014 représente un épisode douloureux, il n'est qu'une étape dans une lutte marquée par les revers et les avancées. Aujourd'hui comme hier, le CCSI s'oppose aux milieux qui veulent traiter différemment les habitant-e-s selon leur pays ou continent d'origine - une logique de discrimination et de division. Nous participons d'un seul monde, qui régresse ou progresse ensemble. Notre humanité est indivisible.

2014

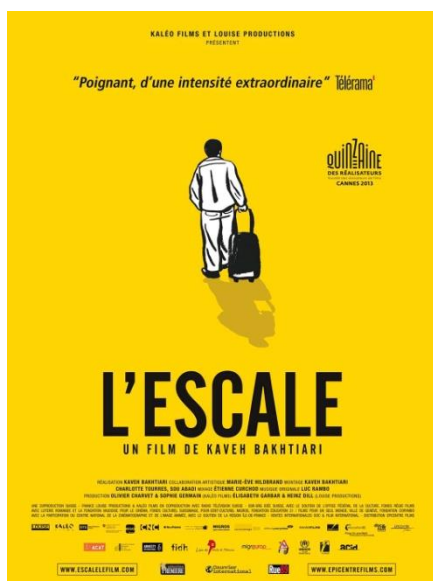
souffle ses 40 bougies



Tout un programme

Dans le cadre de son 40^{ème} anniversaire, le CCSSI a concocté un programme auquel vous êtes cordialement invité-e. Premier jalon, la fête du **10 octobre** à l'Espace Solidaire Pâquis, rue de Berne 49. À partir de 18h30, venez y partager un moment de convivialité et découvrir la brochure *Paroles de migrantes* qui rassemble textes et témoignages.

Dès 19h30, présentation d'un spectacle préparé dans le cadre de l'atelier-théâtre des permanences volantes de l'EPER. Là encore, c'est sur les multiples facettes de l'expérience migratoire que les participant-e-s s'expriment et vous invitent à réfléchir. Un grand buffet suivra, avant de passer à la partie musicale de la soirée.



Festival de films

Migrations d'hier, migrations d'aujourd'hui: tel est le fil rouge du festival que le CCSSI vous propose aux Cinémas du Grütli. Deux films autour d'un même thème seront projetés chaque soir à 19h00 et 21h00 - sauf pour la première soirée.

31 octobre dès 18h30: ouverture avec *Lo Stagionale*, film de 1971 sur un enfant sans papiers et son père, suivie d'une table ronde.

1^{er} novembre: le voyage
Voyage vers l'espoir (1990)
Un paysan turc vend tous ses biens pour émigrer en Suisse. Mais le voyage tourne mal...
L'escale (2013)
À Athènes, l'odyssée de ceux qui veulent à tout prix gagner l'Europe. Kaveh Bakhtiari, le réalisateur: "Il y a une force contagieuse en eux, qu'on retrouve dans les yeux des survivants ou des miraculés."

2 novembre: l'accueil
Siamo italiani (1964)
Premier documentaire sur les étrangers en Suisse.
Terraferma (2011)
Les réactions des habitant-e-s d'une île au large de la Sicile face aux immigré-e-s en provenance d'Afrique.



3 novembre: le travail
Pane e cioccolata (1974)

Les rudes conditions de travail d'un immigré italien en Suisse, confronté à la perte de son permis de séjour.
Aux frontières de la nuit (2008)
À Genève, le destin de deux policiers croise celui d'un migrant algérien, d'un sans-papiers malien et d'une jeune femme errant dans la ville.

4 novembre: la naturalisation
Les Faiseurs de Suisses (1978)
Comédie sur le parcours du combattant des candidat-e-s à la naturalisation.
Citoyens ou étrangers ? (2011)
Documentaire sur les diverses conditions d'accueil et de naturalisation dans plusieurs États, à travers le portrait d'une famille somalienne disséminée en Europe et en Amérique du Nord.

École, cantine scolaire et assurance-maladie

Tous les enfants nés avant le 1^{er} août 2010 et qui vivent actuellement à Genève ont le droit et l'obligation d'aller à l'école. Pour cela, votre enfant doit avoir une assurance maladie. Le CCSI s'occupe de cette démarche pour les enfants sans permis de séjour. Veuillez prendre rendez-vous ou vous présenter à l'accueil du CCSI avec votre pièce d'identité et celle de votre enfant, qui pourra ainsi commencer l'école.

Pour les enfants sans permis de séjour, il est également possible d'obtenir la gratuité totale ou partielle des repas au restaurant scolaire, en fonction du revenu et du domicile des parents. Prenez rendez-vous au CCSI avec les documents suivants :

- inscription pour le restaurant scolaire
- copie du subsidé d'assurance-maladie 2014
- pièces d'identité à jour
- éventuelles fiches de salaire.

Subsidé 2015

Le subsidé d'assurance-maladie doit être demandé chaque année. Pour renouveler votre subsidé, il vous faut prendre rendez-vous en décembre au Centre de Contact. Le subsidé dépend de votre revenu, c'est un droit. En faire la demande ne pénalisera en rien d'autres démarches que vous pourriez entreprendre.

Assurance-maladie

Ne signez jamais un contrat d'assurance-maladie avec un conseiller ou une conseillère en assurances qui vient chez vous ! Contactez le CCSI avant toute signature.

Carte d'assurance

Tous les enfants et adultes qui ont une assurance-maladie doivent recevoir une carte d'assurance munie d'une puce électronique. Si vous n'en avez pas reçue, signalez-le au CCSI.

Brochures et conseils



Prendre connaissance des démarches administratives à effectuer lors de son arrivée à Genève, découvrir où écouter des concerts gratuits, répertorier les activités proposées aux enfants dans le quartier, savoir où s'adresser pour suivre un cours de français ou entrer dans un club sportif, avoir une liste des adresses où trouver meubles et vêtements de seconde main : toutes ces informations et encore bien d'autres sont disponibles au Bureau de l'Intégration des Étrangers, route de Chancy 88 - tram 14 ou bus K ou L, arrêt Bandol. Les brochures existent dans plusieurs langues et peuvent être téléchargées sur le site www.ge.ch/integration.

Collectif de Soutien aux Sans-Papiers

Le Collectif de Soutien aux Sans-Papiers (CSSP) lutte pour la reconnaissance des droits des personnes sans statut légal et mène une action politique collective en ce sens. Il n'a pas pour mandat de suivre des procédures individuelles de demande de permis. En revanche, il tient dans ses locaux une permanence sans rendez-vous mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h. En dehors de ces heures, prendre rendez-vous au 022 301 63 33. Vous pourrez être informé-e sur la demande de régularisation collective et la procuration, les arrestations et contrôles de police, le retour ou renvoi au pays, les problèmes au travail, les conditions générales pour obtenir un permis en Suisse, les procédures de mariage, de regroupement familial ou de reconnaissance en paternité, les assurances et la santé, etc.

CSSP

Collectif de Soutien aux Sans-Papiers
Route des Acacias 25
022/301.63.33
collectifsanspapiers@ccsi.ch
www.sans-papiers.ch

La brochure *Vivre à Genève*, éditée par le CSSP, regroupe beaucoup d'informations utiles pour la vie quotidienne. Elle existe en français, anglais, espagnol, portugais et est à disposition au CSSP ou CCSI. Elle peut également être téléchargée.